

## Rapport annuel 2025



# Index

<b>1. Aperçu de 2025</b>	<b>3</b>
<b>2. Surveillance sanitaire – Déclarations 2025</b>	<b>4</b>
2.1. <i>Nombre de déclarations</i>	4
2.2. <i>Symptômes signalés</i>	4
2.3. <i>Maladies déclarées</i>	5
2.4. <i>Maladies animales à déclaration obligatoire</i>	8
2.5. <i>Confirmation en laboratoire</i>	8
2.6. <i>Rapidité</i>	8
2.7. <i>Âge des chevaux</i>	9
2.8. <i>Taille de l'exploitation</i>	10
2.9. <i>Déclarations au niveau du foyer</i>	10
<b>3. Cabinets et cliniques enregistrés</b>	<b>11</b>
3.1. <i>Proportion de vétérinaires déclarants actifs (MTA actifs)</i>	12
<b>4. Couverture de la population équine suisse par Equinella</b>	<b>13</b>
<b>5. Évaluation des déclarations</b>	<b>13</b>
<b>6. Collaboration nationale et internationale</b>	<b>15</b>
6.1. <i>Associations professionnelles – Swiss Equestrian</i>	15
6.2. <i>Collaboration avec Idexx</i>	16
6.3. <i>Réseau international</i>	16
<b>7. Évaluation du protocole d'assistance</b>	<b>16</b>
<b>8. Infolettres</b>	<b>17</b>
<b>9. Présentations et relations publiques</b>	<b>18</b>
<b>10. Formation continue</b>	<b>19</b>
<b>11. Perspectives pour 2026</b>	<b>19</b>
11.1. <i>Encourager la participation des vétérinaires Equinella</i>	19
11.2. <i>Renforcer les relations publiques</i>	19
11.3. <i>Fondation ProPferd</i>	20
11.4. <i>Collaboration avec le secteur équestre</i>	20
11.5. <i>Recommandations de vaccination</i>	20

## 1. Aperçu de 2025

Le présent rapport annuel résume l'année 2025 d'Equinella et donne un aperçu de la situation des maladies infectieuses équine en Suisse.

- 12 ans de la plateforme de déclaration Equinella
- Nombre stable de déclarations avec 130 cas en 2025 par rapport à l'année précédente (2024, n = 129).
- Les maladies les plus fréquemment déclarées en 2025 ont été la gourme (n = 26, 20 %), suivie de l'herpèsvirus équin 1 (n = 20, 15 %) et de l'herpèsvirus équin 4 (n = 10, 7,5 %).
- Fin 2025, 161 vétérinaires déclarants issus de 129 cabinets étaient enregistrés sur la plateforme (dont 5 nouveaux cabinets et 7 nouveaux vétérinaires déclarants).
- Parmi les vétérinaires déclarants, 71 % étaient actifs en 2025, c'est-à-dire qu'ils ont confirmé le lien de rappel mensuel au moins 4 mois sur 6 ou ont envoyé une déclaration.
- La couverture de la population équine suisse a nettement augmenté (2024 : 74 % ; 2025 : 79 %).

## 2. Surveillance sanitaire – Déclarations 2025

Les analyses suivantes se basent sur la date de déclaration.

### 2.1. Nombre de déclarations

En 2025, 130 cas au total ont été signalés. Parmi ceux-ci, 7 étaient des cas de salmonellose (maladie à déclaration obligatoire). Ceux-ci ont été pris en compte dans les analyses. Le nombre de cas signalés en 2025 est resté stable par rapport aux années précédentes (figure 1). Les pourcentages indiqués dans les sections suivantes se rapportent au nombre total de déclarations en 2025.

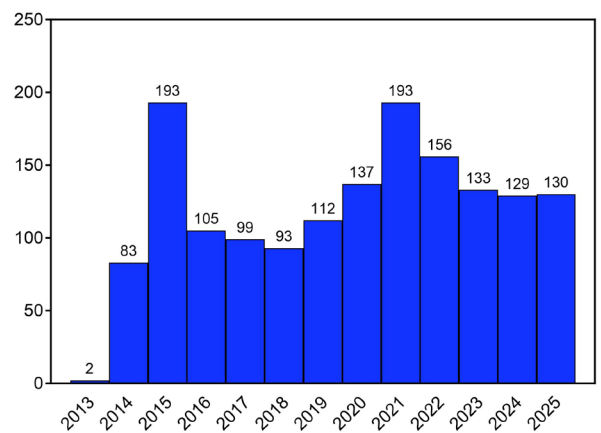


Fig. 1 : Nombre de déclarations

### 2.2. Symptômes signalés

En ce qui concerne les symptômes, comme les années précédentes, la fièvre et les symptômes touchant les voies respiratoires ont été les plus fréquemment signalés, suivis des symptômes du SNC et de la diarrhée (fig. 2).

De nombreux vétérinaires déclarants ont signalé des symptômes supplémentaires dans la catégorie « Autres ». Au total, 48 symptômes supplémentaires ont été mentionnés. Il s'agissait souvent d'une précision apportée aux symptômes. Ainsi, par exemple, des ganglions lymphatiques enflés/abcédés ont été mentionnés dans 9 cas, des coliques et/ou une anorexie dans 17 cas, des membres enflés/œdémateux dans 6 cas, un écoulement nasal purulent dans 6 cas, une hyperesthésie/une sensibilité généralisée à la douleur dans 3 cas, ou une combinaison de ces symptômes. D'autres symptômes ont été mentionnés : écoulement vaginal purulent, thrombocytopénie avec hémorragie spontanée, azotémie, PU/PD, hémorragie pulmonaire, baisse de performance, toux, salivation ou ictère (1 cas chacun).

Comme les années précédentes, ce sont principalement des symptômes aigus d'une durée inférieure à trois jours qui ont été signalés (voir fig. 3).

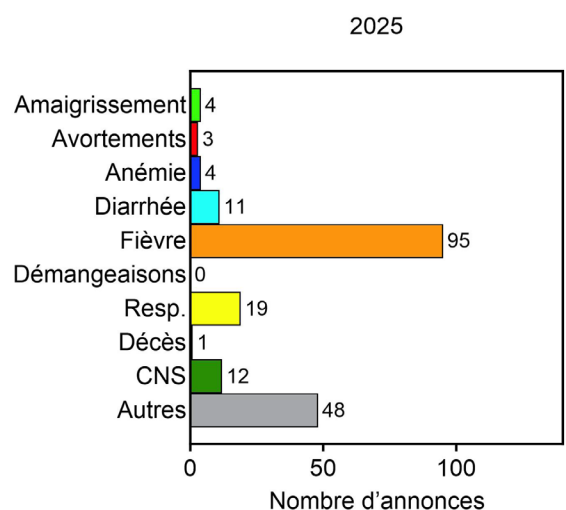


Fig. 2 : Symptômes signalés en 2025

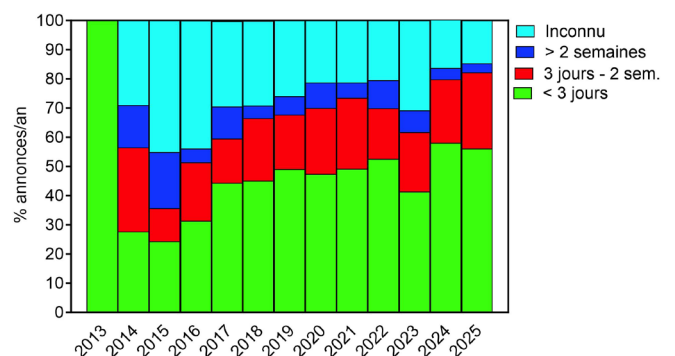


Fig. 3 : Durée des symptômes signalés entre 2013 et 2025

### 2.3. Maladies déclarées

Les maladies les plus fréquemment signalées en 2025 étaient la gourme (n = 26, 20 %), suivie de l'herpèsvirus équin 1 (n = 20, 15 %) et de l'herpèsvirus équin 4 (n = 10, 7,5 %). L'anaplasmose, la piroplasmose ainsi que la salmonellose (autres maladies bactériennes) ont été signalées 7 fois chacune (n = 7, 5,4 %) et la leptospirose 5 fois.

La leptospirose est déclarée sous la rubrique « Autres bactériennes » et le coronavirus équin sous « Autres virales », mais elles sont présentées ici séparément depuis 2024 (fig. 4).

La figure 5 présente un aperçu de toutes les maladies au cours des six dernières années (2020-2025). Depuis des années, la gourme est la maladie la plus fréquemment signalée.

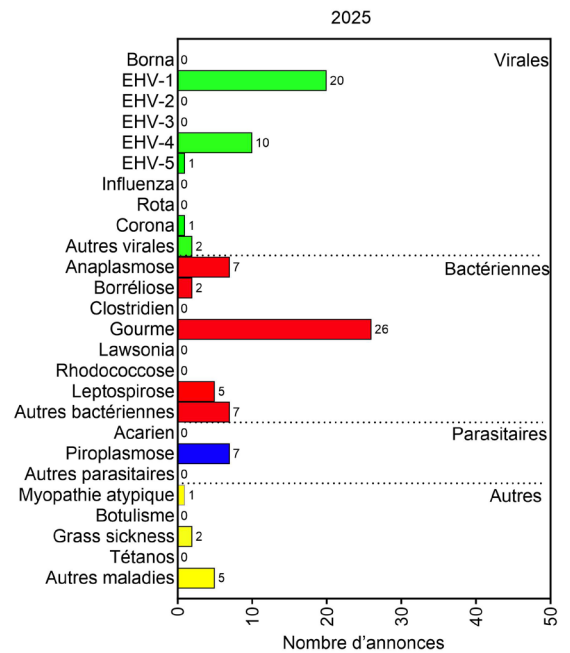


Fig. 4 : Déclarations de maladies en 2025

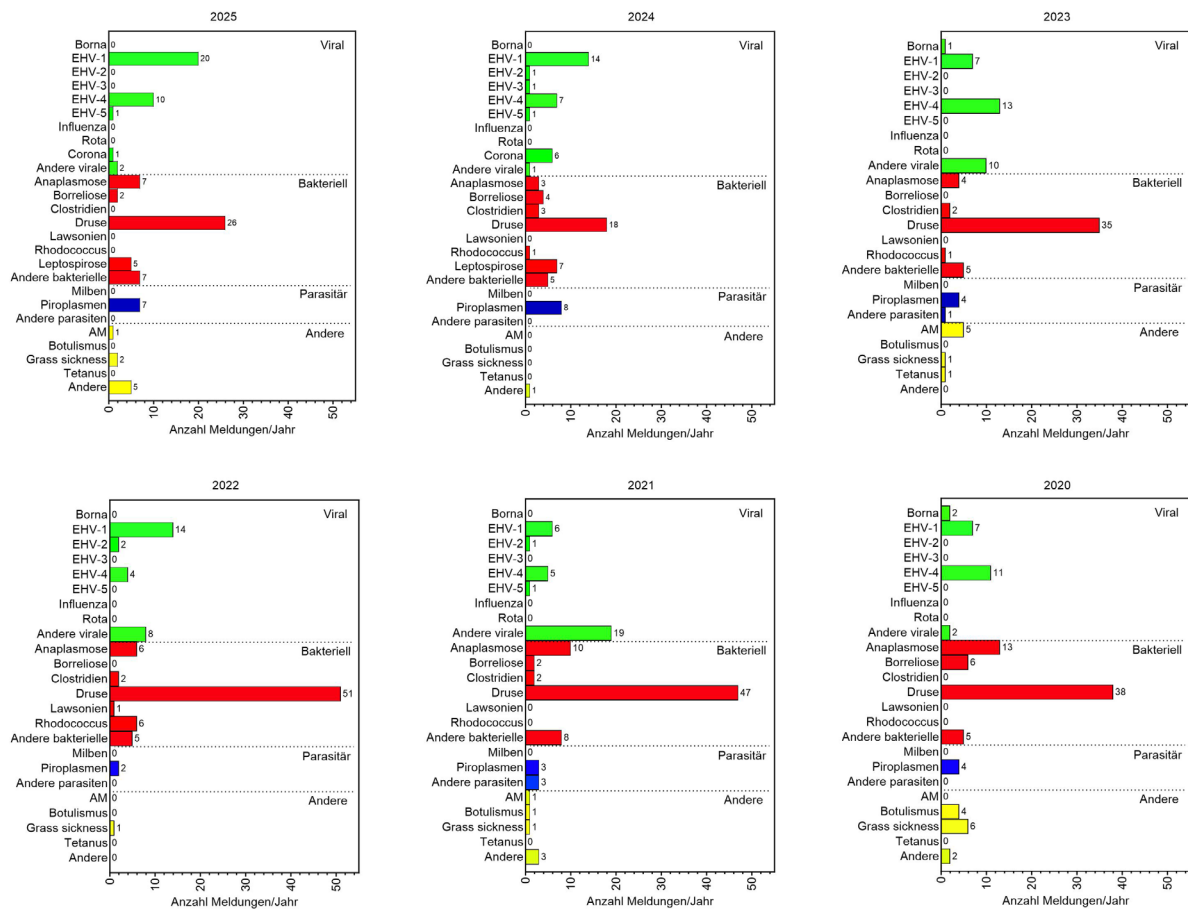


Fig. 5 : Aperçu des maladies sur la période 2020-2025

Les chiffres détaillés relatifs aux maladies déclarées figurent dans les tableaux suivants.

**Tableau 1 : Déclarations de maladies virales 2013-2025**

Année	Total	Borna	EHV					Grippe	Rota	Autres ECoV	Autres
			1	2	3	4	5				
n (% des déclarations/an)											
2013	2	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)
2014	83	1 (1 %)	11 (13 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	4 (5 %)	1 (1 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	1 (1 %)
2015	193	1 (1 %)	47 (24 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	5 (3 %)	1 (1 %)	1 (1 %)	0 (0 %)	3 (2 %)	8 (4 %)
2016	105	0 (0 %)	15 (14,3)	0 (0 %)	0 (0 %)	12 (11,4)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	2 (2 %)	2 (2 %)
2017	99	1 (1 %)	3 (3 %)	0 (0 %)	1 (1 %)	3 (3 %)	1 (1 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	2 (2 %)	2 (4 %)
2018	93	0 (0 %)	10 (10,8)	0 (0 %)	1 (1 %)	10 (11 %)	0 (0 %)	3 (3 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	6 (7 %)
2019	112	0 (0 %)	14 (12,5)	0 (0 %)	0 (0 %)	11 (10 %)	0 (0 %)	2 (2 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	5 (5 %)
2020	137	2 (2 %)	7 (5 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	11 (8 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	2 (2 %)
2021	193	0 (0 %)	6 (3 %)	1 (1 %)	0 (0 %)	5 (3 %)	1 (1 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	17 (9 %)	2 (1 %)
2022	156	0 (0 %)	14 (9 %)	2 (2 %)	0 (0 %)	4 (3 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	5 (3 %)	3 (2 %)
2023	133	1 (1 %)	7 (5 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	13 (10 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	5 (4 %)	5 (4 %)
2024	129	0 (0 %)	14 (11 %)	1 (1 %)	1 (1 %)	7 (6 %)	1 (1 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	6 (5 %)	1 (1 %)
2025	130	0 (0 %)	20 (15 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	10 (7,5 %)	1 (1 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	1 (1 %)	2 (1,5 %)

Sous la rubrique « Autres maladies virales », 4 cas au total ont été signalés en 2025, dont 2 (1,5 %) cas de coronavirus équin et 2 (1,5 %) cas de virus de l'encéphalite à tiques (TBEV). Le coronavirus équin est présenté séparément dans les graphiques et les tableaux (tableau 1).

**Tableau 2 : Déclarations de maladies bactériennes 2013-2025**

Année	Total	Anaplasmosse	Borréliose	Clostridies	Gourme	Maladie de sonie	Rhodococcus	Autres Leptosp.	Autres
		n (% des déclarations/an)							
2013	2	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)
2014	83	3 (3,6)	5 (6)	1 (1,2)	16 (19,3)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)
2015	193	6 (3,1)	1 (0,5)	3 (1,6)	34 (17,6)	0 (0)	2 (1)	0 (0)	28 (14,5)
2016	105	7 (6,7)	2 (1,9)	3 (2,9)	26 (24,8)	0 (0)	0 (0)	1 (1)	13 (12)
2017	99	7 (7,1)	5 (5,1)	2 (2)	30 (30)	0 (0)	0 (0)	1 (1)	10 (10)
2018	93	9 (9,7)	2 (2,2)	1 (1,1)	16 (17,2)	0 (0)	0 (0)	3 (3)	5 (5)
2019	112	11 (9,8)	5 (4,5)	0 (0)	24 (21,4)	0 (0)	1 (0,9)	1 (0,9)	5 (4,5)
2020	137	13 (9,5)	6 (4,4)	0 (0)	38 (27,7)	0 (0)	0 (0)	1 (1)	4 (3)
2021	193	10 (5,2)	2 (1)	2 (1)	47 (24,4)	0 (0)	0 (0)	3 (2)	5 (2,6)
2022	156	6 (3,9)	0 (0)	2 (1,3)	51 (32,7)	1 (0,6)	6 (3,9)	1 (0,6)	4 (2,6)
2023	133	4 (3)	0 (0)	2 (1,5)	35 (26,3)	0 (0)	1 (0,8)	2 (1,5)	3 (2,3)
2024	129	3 (2,3)	4 (3)	3 (2,3)	18 (14)	0 (0)	1 (0,8)	7 (5)	5 (3,9)
2025	130	7 (5,4)	2 (1,5)	0 (0)	26 (20)	0 (0)	0 (0)	5 (3,8)	7 (5,4)

Sous la rubrique « Autres maladies bactériennes », les maladies suivantes ont été signalées en 2025 : 5 (3,8 %) cas de leptospirose et 7 (5,4 %) cas de salmonellose (tableau 2). La leptospirose est présentée séparément dans les graphiques et le tableau.

**Tableau 3 : Déclarations de maladies parasitaires et autres 2013-2025**

Année	Total	Acarie	Piroplasmes	Autres parasites	Myopathie atypique Myopathie	Botulisme	Maladie de l'herbe	Tétanos	Autres
2013	2	0 (0)	0 (0)	0 (0)	1 (50)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)
2014	83	1 (1,2)	2 (2,4)	2 (2,4)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	1 (1,2)	2 (2,4)
2015	193	0 (0)	5 (2,6)	1 (0,5)	3 (1,6)	1 (0,5)	0 (0)	0 (0)	3 (1,6)
2016	105	0 (0)	4 (3,8)	1 (1)	5 (4,8)	0 (0)	1 (1)	0 (0)	1 (1)
2017	99	0 (0)	2 (2)	1 (1)	3 (3)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	1 (1)
2018	93	0 (0)	3 (3,2)	0 (0)	2 (2,1)	1 (1,1)	1 (1,1)	0 (0)	1 (1,1)
2019	112	0 (0)	6 (5,4)	2 (1,8)	0 (0)	0 (0)	1 (0,9)	1 (0,9)	0 (0)
2020	137	0 (0)	4 (2,9)	0 (0)	0 (0)	4 (2,9)	6 (4,4)	0 (0)	2 (1,5)
2021	193	0 (0)	3 (1,5)	3 (1,5)	1 (0,5)	1 (0,5)	1 (0,5)	0 (0)	3 (1,5)
2022	156	0 (0)	2 (1,3)	1 (0,6)	0 (0)	0 (0)	1 (0,6)	0 (0)	0 (0)
2023	133	0 (0)	4 (3)	1 (0,8)	5 (3,8)	0 (0)	1 (0,8)	1 (0,8)	0 (0)
2024	129	0 (0)	8 (6,2)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	1 (0,8)
2025	130	0 (0)	7 (5,4)	0 (0)	1 (1)	0 (0)	2 (1,5)	0 (0)	5 (3,8)

Au total, 5 cas ont été signalés en 2025 sous la rubrique « Autres maladies », dont 2 cas de sinusite non spécifique, 1 abcès à la joue, ainsi qu'une réaction à la vaccination et une tumeur (tableau 3).

## 2.4. Maladies animales à déclaration obligatoire

En 2025, 7 cas de salmonellose au total (sur un total de 16 cas déclarés via InfoSM) ont été enregistrés via Equinella. La salmonellose est une maladie animale à déclaration obligatoire. Il est intéressant de noter que le nombre de cas de salmonellose signalés chez les chevaux n'a cessé d'augmenter au cours des cinq dernières années (2021 n=7 ; 2022 n=13 ; 2023 n=10 ; 2024 n=13).

Equinella ne traite que les maladies équine non soumises à déclaration obligatoire en vertu de l'ordonnance sur les épizooties. Si un cas d'épizootie est néanmoins signalé via Equinella, le service compétent transmet cette déclaration à l'OFAG pour examen. En principe, les épizooties soumises à déclaration obligatoire doivent toutefois être signalées par les vétérinaires à l'office vétérinaire cantonal compétent. Celui-ci signale le cas de maladie officiellement confirmé à l'Office vétérinaire fédéral (OVF), où la publication est effectuée via InfoSM – voir également <https://www.infosm.blv.admin.ch/>. Dès que cette information apparaît dans InfoSM, elle est également publiée sur le site web d'Equinella : <https://www.equinella.ch/fr/actualite/annonces-officielles-depizooties/>

## 2.5. Confirmation en laboratoire

En 2025, 60 % des déclarations (n = 78) étaient accompagnées d'une confirmation en laboratoire. Cela correspond à une proportion relativement élevée, qui reste stable depuis des années (voir fig. 6).

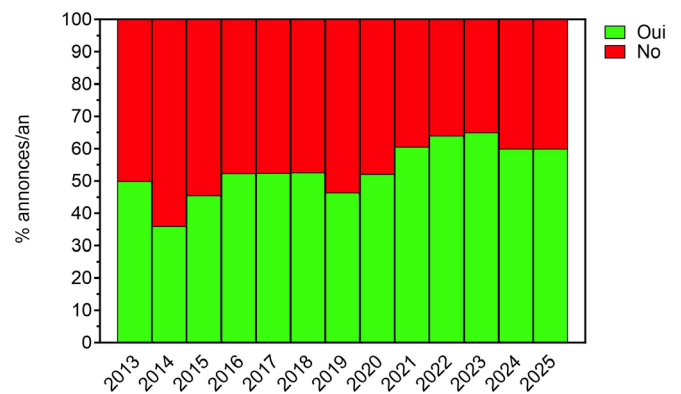
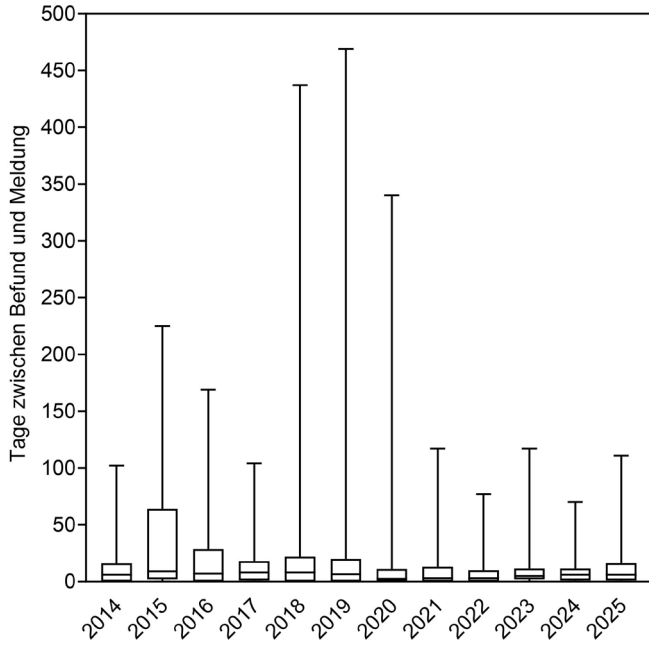


Fig. 6 : Notifications avec confirmation en laboratoire

## 2.6. Rapidité

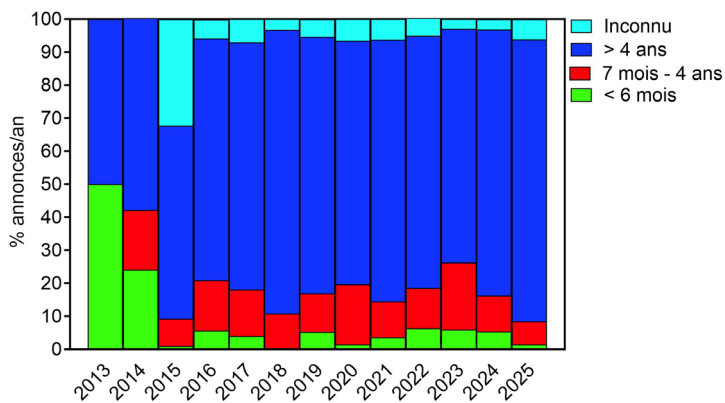
Pour que le système de notification soit le plus efficace possible, les résultats doivent être saisis par le vétérinaire dans Equinella dans les meilleurs délais. En 2025, la durée moyenne (médiane) entre le diagnostic et la notification était de 6 jours, comme l'année précédente. La plupart des déclarations ont été effectuées dans un délai de 14 jours (IQR 25 % : 1 jour, IQR 75 % : 14,5 jours), avec un minimum de 0 jour et un maximum de 111 jours. Une représentation des années 2018 à 2025 est disponible dans la figure 7.



**Fig. 7 : Nombre de jours entre la date du diagnostic et la date de déclaration pour les années 2014-2025.**

## 2.7. Âge des chevaux

Les données démographiques relatives aux chevaux malades ont présenté en 2025 une image similaire à celle observée jusqu'à présent : la plupart des chevaux appartiennent à la tranche d'âge supérieure à 4 ans (n = 111, 85 %, fig. 8). Les jeunes animaux (n = 8, 7 %) et en particulier les poulains (n = 2, 1,5 %) ont été particulièrement rarement touchés par rapport aux années précédentes.



**Fig. 8 : Répartition des déclarations en fonction de l'âge des animaux entre 2013 et 2025**

## 2.8. Taille de l'exploitation

Au cours des dernières années, la taille de l'exploitation ne fait pas apparaître de tendance claire quant à la fréquence des cas de chevaux malades. En 2025, la plupart des chevaux malades ont été signalés dans des exploitations de taille moyenne comptant entre 21 et 50 chevaux (n = 38, 29 %) ou entre 11 et 20 chevaux (n = 26, 20 %, voir fig. 9).

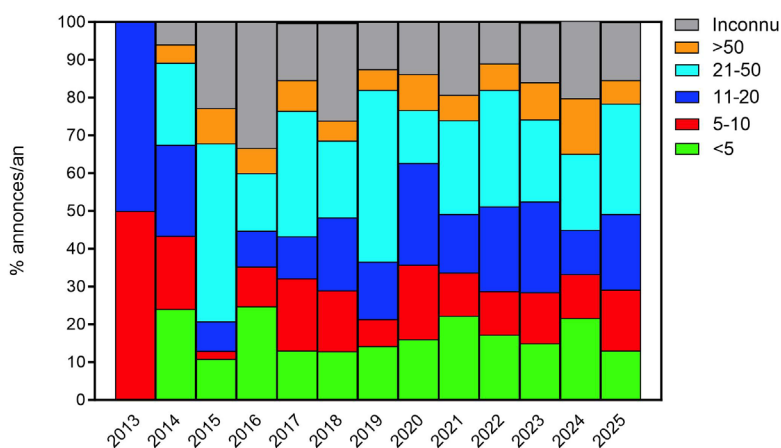


Fig. 9 : Répartition des déclarations en fonction du nombre de chevaux dans l'exploitation 2013-2025

## 2.9. Déclarations au niveau du foyer

Selon la problématique épidémiologique, un regroupement des déclarations au niveau du foyer est plus pertinent.

Si plusieurs animaux sont touchés dans une même écurie, cela est indiqué par un symbole plus grand, tant sur la carte que dans le tableau (fig. 10). Le système identifie automatiquement les déclarations provenant d'une même exploitation. Ces classifications sont contrôlées manuellement par le service spécialisé Equinella.

En 2025, 19 foyers touchant plus d'un animal ont été signalés. Ces foyers concernaient l'EHV-4 (n = 4), l'EHV-1 (n = 4), la gourme (n = 3), une fièvre d'origine inconnue (avec ou sans colique ou diarrhée, n = 3), ECoV (n=1), ainsi qu'un foyer de leptospirose et un autre présentant des symptômes respiratoires. Par ailleurs, 2 foyers de salmonellose (dont un avec co-infection par l'EHV-4) ont été signalés via Equinella.

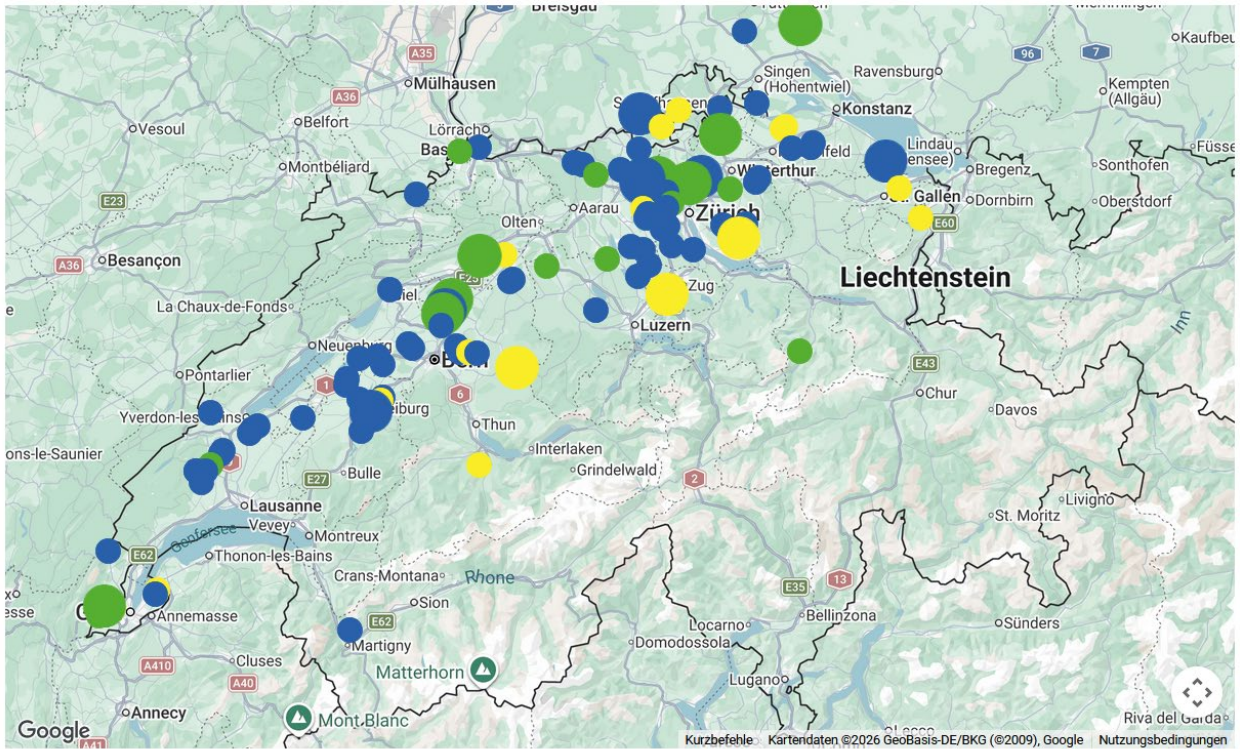


Fig. 10 : Cartographie des déclarations en 2025

### 3. Cabinets et cliniques enregistrés

Fin 2025, 161 vétérinaires issus de 129 cabinets ou cliniques étaient enregistrés. Parmi eux, 136 (85 %) étaient germanophones et 25 (15 %) francophones. Cette année encore, 7 nouveaux vétérinaires déclarés et 5 nouveaux cabinets ont pu être recrutés. Comme ces dernières années, la tendance à la hausse constante du nombre de vétérinaires déclarés se poursuit (voir fig. 11).

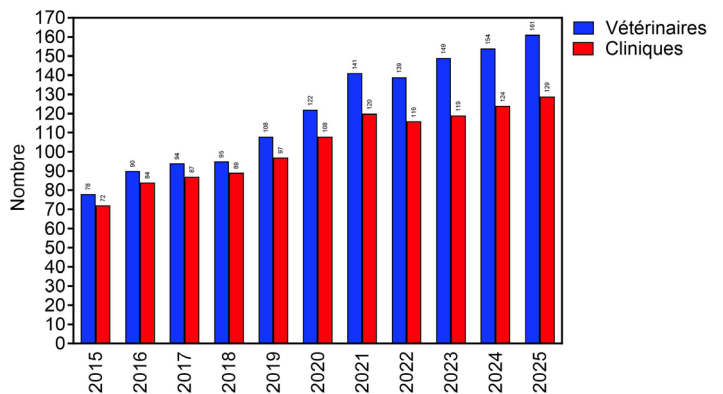


Fig. 11 : Nombre de vétérinaires et de cabinets enregistrés

La plupart des cabinets enregistrés sont des cabinets mixtes avec une proportion de chevaux inférieure à 50 %, suivis de près par les cabinets exclusivement équinés (fig. 12). La figure 13 présente la répartition des cabinets par canton.

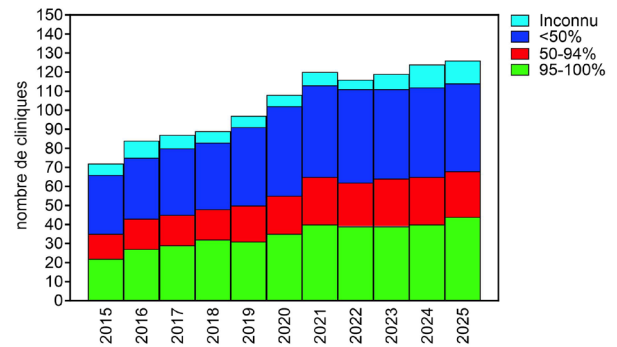


Fig. 12 : Cabinets classés selon la proportion de chevaux

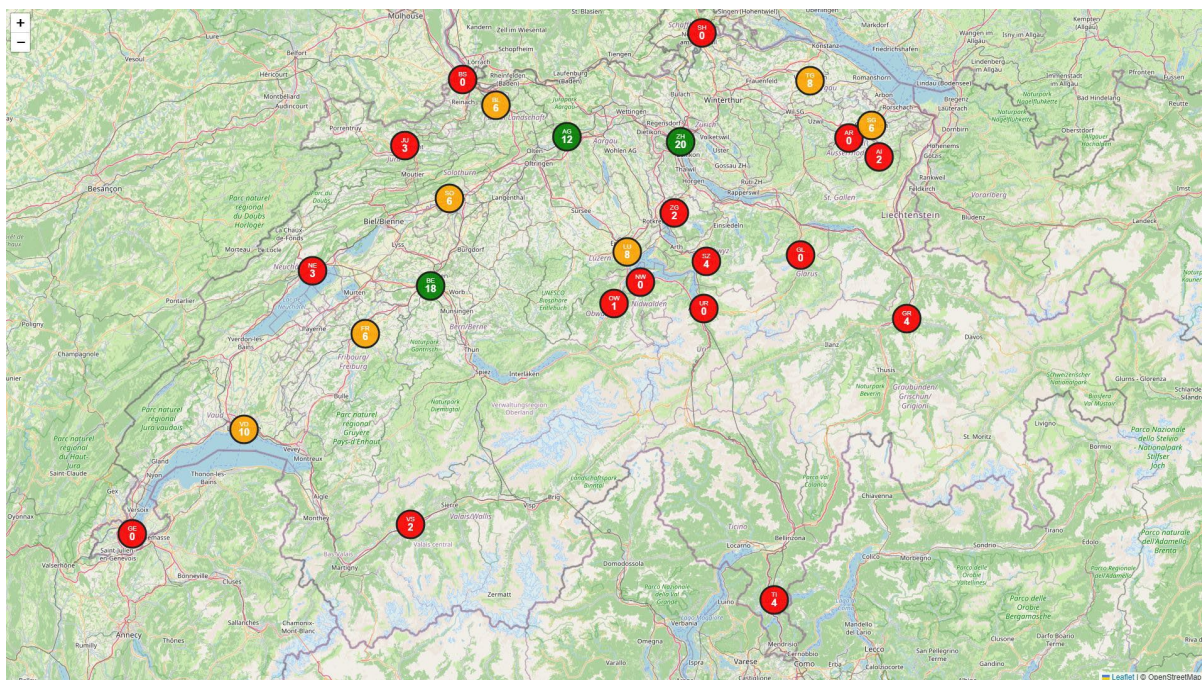


Fig. 13 : Nombre de cabinets par canton

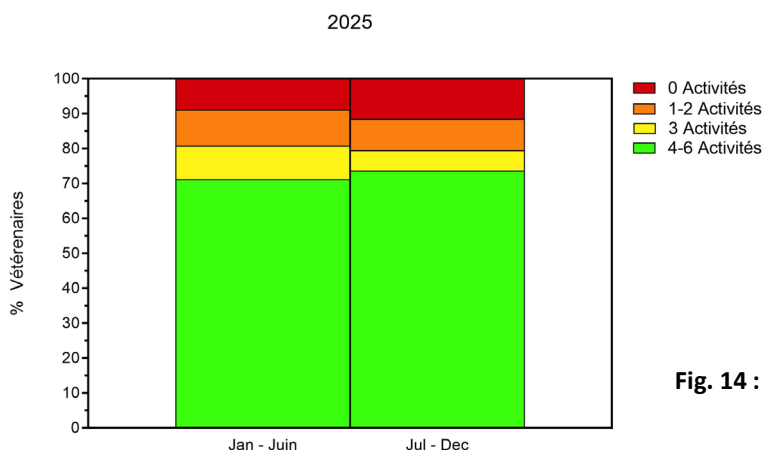
### 3.1. Proportion de vétérinaires déclarants actifs (MTA actifs)

Le premier jour de chaque mois, un courriel généré automatiquement (« rappel ») est envoyé à tous les vétérinaires inscrits sur Equinella. Si le vétérinaire n'a effectué aucune déclaration au cours du mois précédent, il doit se manifester activement afin de confirmer sa participation.

La définition d'un « MTA actif » implique qu'il doit justifier d'une activité au moins 4 mois sur 6 au cours d'un semestre, c'est-à-dire soit envoyer une déclaration, soit confirmer le rappel. Il s'agit d'un outil important pour Equinella afin d'évaluer correctement l'état de santé de la population équine suisse. Plus la proportion de MTA actifs est élevée, plus le nombre de cas de maladie non déclarés (chiffre noir) sera faible.

En 2025, 71 % des MTAs étaient, par définition, actifs. Au second semestre, ce chiffre s'élevait à 73,7 %, soit légèrement au-dessus des valeurs habituelles des dernières années (67-72 % entre 2021 et 2024) (fig. 14).

Dans l'ensemble, il existe encore des MTA à faible activité (1er semestre 8,9 %, 2e semestre 11,5 %) – ceux-ci doivent faire l'objet d'un courrier en 2026 et, le cas échéant, être radiés.



**Fig. 14 : Activité des MTA par semestre en 2025**

#### 4. Couverture de la population équine suisse par Equinella

Selon la Banque de données sur le trafic des animaux (BDTA ; <https://tierstatistik.identitas.ch/de/equids-CH.html>), 109 842 équidés étaient enregistrés en Suisse au 31 décembre 2025. Les MTA enregistrés couvrent environ 79 % (87 019 animaux) de la population équine suisse. Afin de réduire le risque de double comptage des chevaux et, par conséquent, de surestimation de la couverture, les patients des cliniques universitaires de référence (Faculté Vetsuisse de Zurich, cliniques équines ISME de Berne et d'Avenches, soit 3 700 patients) n'ont pas été pris en compte dans le calcul de la couverture.

Par rapport aux années précédentes, la couverture s'est améliorée (2021 : 75 % ; 2022 : 72 % ; 2023 : 75 % ; 2024 : 74 %).

Il convient également de noter que les données relatives au nombre d'équidés pris en charge font défaut pour 14 cabinets, ce qui conduit à une sous-estimation de la couverture. De plus, le nombre d'équidés pris en charge par chaque cabinet n'est pas recensé chaque année. La couverture présentée ici doit donc être considérée comme une estimation.

Equinella continuera à l'avenir à s'efforcer de couvrir le plus largement possible la population équine suisse, c'est-à-dire d'inciter encore plus de vétérinaires à participer activement à Equinella.

#### 5. Évaluation des déclarations

En 2025, le nombre de déclarations est resté stable. Le nombre de vétérinaires déclarants (MTA) a de nouveau augmenté par rapport à l'année précédente. La proportion de MTA actifs est restée stable à un niveau élevé. Le travail de communication lié au 10e anniversaire, ainsi que la reconnaissance de la collaboration des MTA à Equinella sous forme de points de formation GST, ont peut-être contribué à attirer l'attention d'un nombre encore plus important de vétérinaires sur Equinella. À l'avenir également, l'objectif est de rester présent au sein de la profession vétérinaire et de maintenir le niveau des déclarations à un niveau élevé. Au cours de l'année écoulée, il a été rappelé à plusieurs reprises que les MTA inactifs pouvaient être radiés. À partir de 2026, cette mesure sera appliquée de manière plus stricte.

Les maladies les plus fréquemment déclarées correspondent aux observations des dernières années. La gourme reste, comme ces dernières années, la maladie la plus fréquemment diagnostiquée (fig. 15). La gourme est endémique dans la population équine suisse. Après un léger recul des chiffres en 2024, le nombre de cas de gourme est revenu à la normale en 2025. Un nouveau vaccin contre la gourme (Strangvac®, Intervacc) est disponible depuis peu en Europe. Plusieurs études montrent des résultats prometteurs quant à sa capacité à endiguer la gourme à titre prophylactique et en cas d'épidémie. Contrairement aux vaccins précédents, il se distingue notamment par un faible taux d'effets secondaires et une bonne réponse immunitaire pouvant durer jusqu'à 12 mois. Le vaccin n'est pour l'instant pas encore disponible en Suisse, mais peut être importé d'Allemagne. Equinella a déjà attiré à plusieurs reprises l'attention des vétérinaires suisses sur ce vaccin dans son Infolettre et lors de conférences, et a déjà reçu des demandes à ce sujet. Ce thème continuera d'occuper le service spécialisé en 2026.

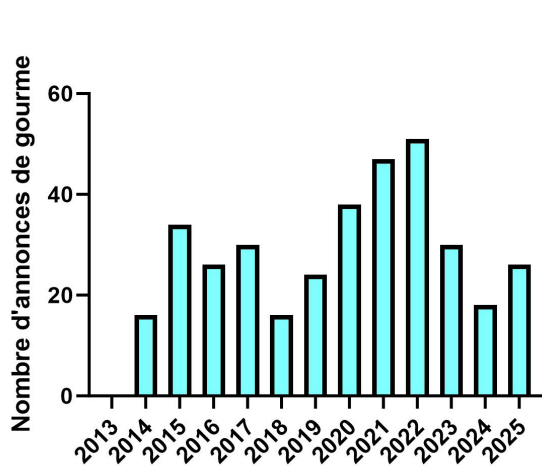


Fig. 15 : Nombre de cas de gourme signalés entre 2013 et 2025

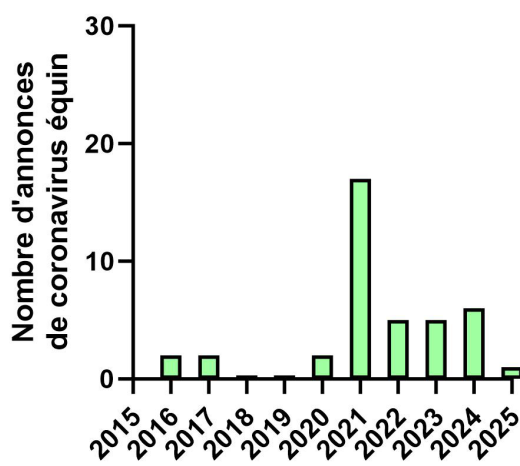


Fig. 16 : Nombre de cas de coronavirus signalés entre 2016 et 2025

Outre la gourme, les herpèsvirus EHV-1 et EHV-4 ont été des agents pathogènes particulièrement fréquents en 2025. Étonnamment, il n'y a eu qu'un seul cas confirmé d'ECov en 2025, alors que le nombre de cas de coronavirus signalés était resté stable au cours des trois dernières années. La profession vétérinaire suisse a été initialement sensibilisée à cette thématique par une importante épidémie survenue en 2021 (fig. 16).

En 2025, le nombre de cas signalés de piroplasmose et d'anaplasmose est resté stable. Deux cas d'infections par le FSME/TBEV ont toutefois été signalés. Les maladies transmises par les piqûres de tiques sont d'une actualité brûlante tant chez l'animal que chez l'homme, notamment en raison du changement climatique et de l'augmentation de la prévalence des maladies à transmission vectorielle en général qui en découle. Equinella suivra donc cette évolution de très près.

L'année dernière, un nombre exceptionnellement élevé de cas de leptospirose chez les chevaux a été signalé : au total, sept cas ont été documentés par différentes cliniques dans diverses régions de Suisse. À titre de comparaison, le nombre de cas signalés était nettement inférieur les années précédentes (2022 : 1 cas, 2023 : 2 cas).

En 2025, le nombre de cas diagnostiqués était légèrement inférieur, avec  $n = 5$ . Une écurie a connu un foyer épidémique touchant 3 chevaux. Ceux-ci présentaient de la fièvre, accompagnée ou non d'hémorragies pulmonaires.

Il est également intéressant de noter la notification de deux cas indépendants de « grass sickness » en 2025. Cette maladie apparaît sporadiquement en Suisse, généralement dans la région du Jura. Les deux cas signalés cette année sont survenus dans des régions où aucun cas n'avait encore été diagnostiqué jusqu'à présent – dans le canton d'Argovie (code postal 5079) et près de Berne (code postal 3202).

En 2025, aucun cas de grippe équine (EI) n'a été diagnostiqué. Et ce, bien que plusieurs foyers d'EI aient été enregistrés, principalement en France, mais aussi dans d'autres pays européens.

De même, aucun cas d'infection par le virus du Nil occidental (VNO) chez les chevaux n'a été signalé en Suisse en 2025. Toutefois, le premier cas de VNO chez l'homme a été rendu public à la fin de l'année dans le canton du Tessin. De manière générale, les cas de VNO ont continué d'augmenter dans les pays européens voisins. Equinella fournit régulièrement des informations à ce sujet. Un vaccin contre le VNO est disponible et recommandé en particulier pour les chevaux qui séjournent dans des zones à risque ou qui s'y rendent. La vaccination doit être envisagée pour les chevaux qui se rendent au Tessin ou y vivent. Sont également considérées comme zones à risque l'Italie, l'Espagne, ainsi que de grandes parties de la France, de l'Autriche et de l'Allemagne. Aucune recommandation de vaccination à grande échelle n'a encore été émise pour la Suisse. La situation est surveillée et évaluée régulièrement.

En résumé, l'activité de déclaration et, par conséquent, l'état de santé de la population équine suisse se maintiennent à un niveau stable. La couverture de la population équine s'est heureusement améliorée et la participation active des MTA est comparable à celle des années précédentes. Il conviendra de suivre de près, dans les années à venir, l'évolution de la situation, en particulier dans le domaine des maladies associées à des vecteurs telles que la piroplasmose et le virus du Nil occidental (WNV), mais aussi de maladies comme la « grass sickness » et la leptospirose. Il convient également de rester vigilant en ce qui concerne la grippe équine afin de détecter le plus tôt possible l'apparition de cas en Suisse.

## **6. Collaboration nationale et internationale**

### **6.1. Associations professionnelles – Swiss Equestrian**

Heureusement, la collaboration avec Swiss Equestrian a pu être renforcée en 2025. Pour cela, il fallait qu'Equinella dispose d'une structure juridique claire permettant de recevoir des fonds de sponsoring. Cela a pu être mis en place sous la forme d'un compte dit « à affectation spéciale » auprès de la ASME. Une contribution financière pour 2026 a déjà été promise et une collaboration plus intensive en matière de communication est prévue.

## 6.2. Collaboration avec Idexx

La collaboration avec Idexx s'est poursuivie en 2025. Depuis 2022, chaque MTA actif a droit chaque année à un bon pour une analyse de laboratoire à prix réduit (PCR Gourme, PCR EHV 1/4 ou culture CEM) proposée par Idexx. Ces bons pouvaient être demandés par courriel auprès du service spécialisé d'Equinella. En 2025, seuls 3 techniciens de laboratoire vétérinaire en ont fait usage (contre 12 en 2024). Les bons ont fait l'objet d'une communication par le biais de l'infolettre. Cette action sera poursuivie en 2026.

## 6.3. Réseau international

Equinella entretient des contacts internationaux en Europe et hors d'Europe afin de se tenir constamment informé de l'évolution internationale des maladies infectieuses. Les informations actuelles sont communiquées, selon leur degré d'urgence, via le site web ou l'infolettre.

Equinella est considérée à l'étranger comme un pionnier dans la surveillance des maladies infectieuses endémiques chez les chevaux. Il n'existe que peu de systèmes de surveillance des maladies équine non réglementées par l'État à l'échelle européenne. En France, il y a le RESPE (Réseau d'Épidémi-Surveillance en Pathologie Équine, [www.respe.net](http://www.respe.net)), en Belgique l'EquiFocusPoint et au Royaume-Uni l'EIDS (Equine Infectious Disease Surveillance ; <https://equinesurveillance.org/>). Par l'intermédiaire de l'EIDS, l'International Collating Center (ICC), financé par l'élevage international de pur-sang, collecte et diffuse des informations sur les maladies provenant des États membres.

L'ICC récupère activement et en continu les notifications provenant d'Equinella et les partage avec son réseau international, notamment sur le site web interactif de l'ICC : <https://app.jshiny.com/jdata/icc/iccview/>. Ces notifications suisses sont ensuite également diffusées via le RESPE.

De plus, en tant que membre fondateur, Equinella est activement représentée au sein du groupe de travail « equine disease surveillance » de la FEEVA (Fédération des associations vétérinaires équine européennes) et participe à la réunion annuelle du groupe de travail. Celle-ci s'est tenue en septembre 2025 à Leipzig, en Allemagne. Equinella y a présenté un exposé sur le thème de l'« EIA ».

## 7. Évaluation du protocole d'assistance

En 2025, le service spécialisé Equinella a traité au total 35 demandes (voir fig. 17). Le nombre de demandes varie d'une année à l'autre, mais reste globalement élevé ; par rapport à l'année précédente (2024), il a augmenté.

Parmi celles-ci, 11 concernaient des questions techniques, telles que des changements d'adresse (n=5), l'ajout de résultats de laboratoire (n=2) ou d'autres sujets similaires.

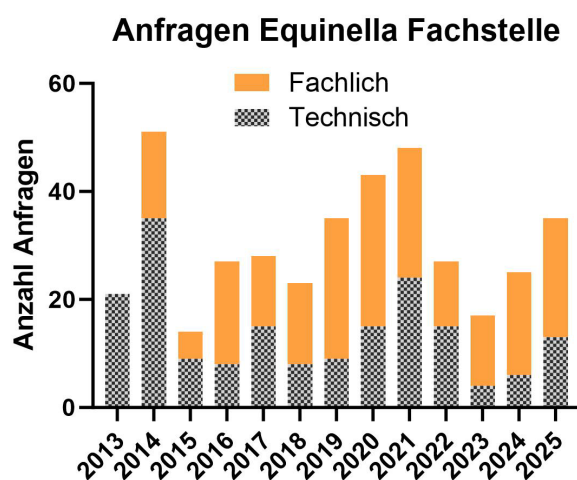


Fig. 17 : Demandes adressées au service spécialisé Equinella 2013 - 2025

Les demandes techniques (n=24) couvraient un large éventail de thèmes, notamment les épidémies d'EHV, la vaccination, le diagnostic (n=4), le diagnostic et la vaccination contre le virus du Nil occidental (n=3), les épidémies de fièvre dans les écuries (n=3), ainsi que d'autres thèmes tels que la piroplasmose (n=2), l'AIE (n=2), la « grass sickness », les parasites, la piroplasmose, la gourme, les résistances aux antibiotiques, les tiques et les recommandations de vaccination à l'étranger (n=1 chacun).

La plupart des demandes ont reçu une réponse par courriel (n = 18) ou par téléphone (n = 16). Les demandes via le formulaire de contact ont été plus rares (n=5). La durée de la consultation variait entre 5 min (n=10) et 120 min (n=1). Au total, le temps nécessaire s'est élevé à 490 min (comparaison 2024 : 415 min).

Pour la première fois, les demandes ont été analysées par groupe de personnes afin d'évaluer la proportion de consultations éventuellement payantes. La majorité des demandes provenait des MTA (n=24), tandis que 4 demandes au total émanaient de propriétaires. Des réponses ont également été apportées à quelques demandes émanant de vétérinaires suisses (n=1), de vétérinaires étrangers (n=2), d'exploitants d'écuries (n=1) ou de l'OSAV (n=1).

## **8. Infolettres**

En 2025, 12 Infolettres ainsi qu'une information sur l'épidémie d'EHV à la clinique équine ISME de Berne ont été envoyées aux MTA. L'infolettre est rédigée en allemand et en français et envoyée par courriel.

L'infolettre comprend quatre rubriques : Equinella, National, International et Article du mois. Elle constitue un moyen de communication important pour informer les techniciens en médecine équine des changements et des nouveautés concernant Equinella, ainsi que des épidémies nationales et internationales et des actualités de la recherche.

## 9. Présentations et relations publiques

Les relations publiques ont été considérablement développées en 2024 et 2025 dans le cadre du 10e anniversaire. De nombreux magazines et médias ont été contactés et se sont montrés intéressés par le sujet.

Les articles suivants ont été publiés dans la presse grand public en 2025 :

- Brève sur le 10e anniversaire d'Equinella, janvier 2025, magazine équestre *Cavalier Romand*
- Equinella et la Fondation pro Pferd, janvier 2025, magazine équestre *Passion*
- Les herpèsvirus chez le cheval, avril 2025, magazine équestre *Kavallo*
- Parasites sanguins : les tiques vecteurs de maladies, juin 2025, *Kavallo*
- Virus du Nil occidental : une épizootie exotique bientôt chez nous ? Août 2025, *Kavallo*
- Pourquoi et contre quoi vaccinons-nous nos chevaux ? Octobre 2025, *Kavallo*
- Diarrhée : virus, bactéries et parasites comme agents pathogènes potentiels, octobre 2025, *Kavallo*

Par ailleurs, dans le cadre de la série de manifestations « Schlauer Montag » au NPZ de Berne, Equinella a donné une conférence destinée aux propriétaires de chevaux sur les maladies infectieuses et, plus particulièrement, sur la surveillance et la gestion des maladies. Lors des Journées vétérinaires suisses, le centre spécialisé Equinella était également présent avec une conférence intitulée « Actualités d'Equinella ».

Lors du cours pour vétérinaires de concours organisé par Swiss Equestrian, Equinella a donné une conférence sur le thème du dépistage précoce et de la surveillance des maladies infectieuses chez les chevaux. Le public étant en partie le même que pour la conférence prévue dans le cadre des cours spécialisés de la 4e année à Vetsuisse Berne, celle-ci a donc été supprimée.

Le centre spécialisé Equinella était également présent aux événements suivants :

- Mars 2025 : participation active à l'atelier EUHorseNet à la HAFL
- Août 2025 : poster lors de la journée portes ouvertes à la faculté Vetsuisse de Berne et de Zurich
- Août 2025 : participation à l'atelier sur le plan d'action WNF de l'OSAV/OFSP
- Octobre 2025 : Fondation ProPferd – présence au séminaire d'automne
- Novembre 2025 : exposés et exercices en allemand et en français dans le cadre de la journée pratique EUHorseNet au Haras national d'Avenches sur le thème de la biosécurité

Remarque : les conférences données dans le cadre du « Schlauer Montag », du cours pour vétérinaires de concours et de la journée pratique EUHorseNet ont pu être facturées grâce au compte affecté à cet effet.

## **10. Formation continue**

Chaque MTA actif a droit à une formation continue à 50 % de réduction par an à l'Université de Zurich ou à l'Université de Berne. Cette réduction de 50 % est financée par les deux cliniques équinées de Vetsuisse. De nombreuses formations continues, proposées régulièrement par les deux cliniques équinées de la faculté Vetsuisse à Berne et à Zurich, ont eu lieu.

En 2025, 45 MTA ont profité de la formation continue à tarif réduit proposée par Equinella. Cela représente à nouveau près du double par rapport à l'année précédente (2024 : 25 participants, 2023 : 12 participants). Cette offre a été mise en avant à plusieurs reprises, tant sur le site web que dans l'infolettre.

## **11. Perspectives pour 2026**

L'année prochaine, il est prévu d'intensifier encore le travail de relations publiques et la collaboration avec les vétérinaires, les associations professionnelles et les propriétaires de chevaux.

### **11.1. Encourager la participation des vétérinaires Equinella**

En 2026 également, l'objectif est de recruter de nouveaux MTA et de motiver ceux déjà inscrits à une collaboration active et constante. Une collaboration avec «GST young vets» est prévue afin d'atteindre les jeunes vétérinaires. De plus, il est prévu de continuer à solliciter activement les vétérinaires issus de régions mal desservies. La distribution de dépliants lors des Journées vétérinaires suisses 2026 permettra également d'informer le corps vétérinaire suisse.

### **11.2. Renforcer les relations publiques**

À l'avenir, Equinella devra, outre son action auprès des vétérinaires, renforcer ses activités de relations publiques auprès du grand public, en particulier auprès des propriétaires de chevaux, des éleveurs, des entraîneurs ainsi que d'autres personnes intéressées par les chevaux.

En 2025, Equinella a été présente à travers divers articles dans la presse grand public (notamment Kavallo). Cet engagement doit se poursuivre dans les années à venir. Un premier événement dans le cadre du « Schlauer Montag » au NPZ à Berne a eu lieu début 2025 avec la participation d'Equinella. D'autres événements similaires, comme par exemple un webinar en collaboration avec la Fondation ProPferd en juin 2026, suivront. L'objectif est de rendre le thème des maladies infectieuses équinées et son importance plus visibles, plus compréhensibles et plus accessibles au sein du vaste secteur équin.

Le site web d'Equinella s'adresse principalement aux vétérinaires. Des adaptations visant à le rendre plus accessible aux non-initiés sont prévues, mais elles ne sont possibles que dans une mesure limitée en raison du budget restreint.

### **11.3. Fondation ProPferd**

Depuis 2025, la Fondation ProPferd finance les coûts informatiques d'Equinella et fait ainsi partie intégrante du système. Ce soutien est essentiel à la poursuite des activités d'Equinella et nous lui en sommes très reconnaissants. Outre le financement, cette collaboration doit s'inscrire dans une dynamique de synergie et offrir des possibilités en matière de communication, de recherche et de soutien mutuel. Equinella sera de plus en plus impliquée dans le séminaire d'automne et d'autres événements de la fondation, ce qui permettra de toucher un nouveau public. Comme déjà mentionné, un webinaire de ProPferd sur le thème « Alerte maladies équine » aura lieu à l'été 2026. Les deux responsables du centre de compétences Equinella tiendront chacun une conférence dans le cadre de cet événement («Les maladies équine en progression», «Pourquoi et contre quoi vaccinons-nous nos chevaux?»).

### **11.4. Collaboration avec le secteur équestre**

Equinella continue à œuvrer pour inciter davantage les associations professionnelles à collaborer. Des discussions sont en cours avec la Fédération suisse des sports équestres « Swiss Equestrian » afin de réorganiser la collaboration, notamment en matière de communication. Pour la première fois, Equinella a participé au cours pour les vétérinaires de concours Swiss Equestrian début 2025 en y donnant une conférence. La collaboration avec Swiss Equestrian doit servir de précurseur à des collaborations avec d'autres associations et acteurs du secteur. Un soutien financier de la part du secteur est essentiel pour la pérennité d'Equinella.

Grâce à un nouveau compte affecté à un usage spécifique ouvert auprès de l'ASME, il est désormais possible de verser directement de l'argent à Equinella. Cela simplifie la collaboration avec de futurs sponsors.

### **11.5. Recommandations de vaccination**

Equinella surveille en permanence la situation, informe et met à jour les recommandations correspondantes en matière de vaccination. Au sein de la profession vétérinaire, il est considéré comme une référence et reçoit régulièrement des demandes à ce sujet. La situation est particulièrement dynamique en ce qui concerne le virus du Nil occidental, mais les nouveaux vaccins, tels que celui contre la gourme (Strangvac®, Intervacc), font également l'objet de discussions.